



Abus réengagement Bouygues Telecom

Par **laouiti**, le **02/12/2014** à **10:18**

Bonjour,

En février Dernier j'avais souscrit par téléphone à l'offre Ideo Bbox de Bouygues telecom (j'étais cliente chez Bouygues depuis juin 2012 engagée sur 2 ans, je me suis par la suite désisté sous 15 jours et ce contrat a été résilié. Je me suis aperçue il y a quelques mois que Bouygues m'avait quand même réengagé jusqu'à Février 2016! J'appelle donc disant que je ne comprenait pas d'où venait ce réengagement car je n'ai pas modifié mon contrat. La personne au bout du fil ne comprend pas non plus elle me laisse en attente deux fois pour consulter son manager, je lui ai parlé de l'offre Ideo et que peut être il y avait eu une mauvaise manipulation et qu'ils ont oublié d'annuler le réengagement qui allait avec l'offre Ideo résiliée.

A la fin elle m'a dit que son manager a vu que j'avais appelé pour modifier mon forfait en Janvier 2014...

Je n'ai aucun souvenir de les avoir appelé et je souhaite savoir quel recours je pourrai avoir face à cette malhonnêteté assumée?

Merci par avance pour votre aide.